

Formation

La responsabilité juridique en matière de santé et sécurité au travail pour les encadrants

Durée de la formation : 7 heures

Date de la session : du 03/03/2026 au 03/03/2026

Dates précises :

Horaires de la session : 9h-12h et 13h30-16h30

Lieu : En distanciel -

Nombre de places maximum : 15

Formateur(s) : CERFOS, Xavier CANRON

Prérequis sur cette formation :

Public ciblé : Cette formation s'adresse aux encadrants de l'Université de Bordeaux

Public prioritaire : Encadrants

Date limite d'inscription : 16/02/2026

Objectifs :

- Connaître son rôle et sa responsabilité en matière de prévention des risques et sensibiliser son équipe sur les problématiques de prévention
- Sensibiliser les encadrants sur leurs droits et leurs devoirs en matière de santé et sécurité au travail
- Comprendre les enjeux en lien avec la santé et la sécurité au travail au sein de son établissement
- Connaître les rôles et responsabilités de chacun dans le but de mettre en place (et/ou faire respecter) les consignes et procédure de travail adaptées en matière de santé et sécurité au travail

Programme :

- Séquence 1 : Contexte réglementaire de la prévention au sein de la FPE et notamment d'un établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Séquence 2 : Contexte de la prévention
- Séquence 3 : La responsabilité civile / administrative, pénale et professionnelle de l'employeur
- Séquence 4 : Le management des risques professionnels à travers les différents documents de prévention obligatoires et le document unique
- Séquence 5 : Mettre en place et/ou améliorer les performances sécurité au sein de son service

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr

Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)